

ENCYCLOPÉDIE
BERBÈRE

Encyclopédie berbère 24 | *Ida* – Issamadanen

Isnain

M.-L. Gélard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1587>

ISSN : 2262-7197

Éditeur

Peeters Publishers

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2001

Pagination : 3772-3778

ISBN : 2-7449-0207-1

ISSN : 1015-7344

Référence électronique

M.-L. Gélard, « Isnain », in Gabriel Camps (dir.), *24 | Ida – Issamadanen*, Aix-en-Provence, Edisud (« Volumes », n° 24), 2001 [En ligne], mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1587>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© Tous droits réservés

Isnaïn

M.-L. Gélard

- 1 Au Maghreb, comme ailleurs, la famille et les relations de parenté, “*principes de structuration du monde social*”, occupent une place privilégiée. À bien des égards, la famille (restreinte, conjugale et/ou étendue) apparaît comme la pierre angulaire de la société. Aussi, en milieu rural berbère, le mariage demeure une institution primordiale. Comme on le sait, les rites de passage tels ceux de la naissance, de l’alliance et des funérailles permettent à la société de se mettre en scène et surtout de maintenir des codifications sociales collectivement partagées et participant de l’identité même de cette société et/ou de la communauté. C’est aussi ce qui lui permet de reproduire sans cesse le système social qui la fonde et lui donne sens.
- 2 En pays berbère marocain (village de Merzouga), les cérémonies du mariage mettent en scène des personnages singuliers qui, tout au long des rituels, vont jouer un rôle déterminant. Les *isnaïn*, garants du respect des traditions, contrôlent et canalisent ce rite de passage. Afin de mieux comprendre leurs fonctions symboliques, il s’agira de restituer les étapes successives des cérémonies du mariage en décrivant les attitudes imparties à ces individus depuis le départ de la jeune épouse jusqu’à son entrée dans le domicile marital.

La veille du mariage

- 3 Parmi les préparatifs du mariage, celui du choix des *isnaïn* est crucial. Ce sont les parents, ou parfois le marié lui-même, qui s’en chargent. Les critères de sélection s’établissent en fonction de la force physique et surtout morale du candidat, sa rigueur comportementale et son adéquation stricte aux normes de l’honneur collectivement partagées. Les *isnaïn* doivent, impérativement, être mariés.
- 4 La veille du mariage, des festivités se déroulent dans deux endroits séparés : chez les parents de la jeune fille et chez ceux du jeune marié ; cette dichotomie spatiale ne souffre pas d’exception. Ce jour est marqué surtout par les festivités qui ont lieu au domicile de la mariée. Cette fête chez la jeune fille est destinée à marquer son départ, c’est une sorte

d'au revoir collectif. Après le dîner, la jeune mariée revêt le costume traditionnel et on lui applique le henné sur les pieds, les mains et les cheveux. Ensuite, une dizaine de fils de laine sont enroulés autour de ses doigts ce qui, aux dires des intéressés, signifie qu'elle a gardé son honneur. C'est au mari lors de la nuit de noces, de les lui retirer ; ce rôle revient parfois à un petit garçon. Ces fils servent également de protection contre le mauvais œil. Tout se passe comme si, durant cette période transitoire qui voit la jeune fille passer du statut de fille à celui de femme, elle se trouvait symboliquement dans une situation dangereuse parce que mal définie.

- 5 Dans la nuit, la jeune mariée va quitter, définitivement, la maison parentale escortée par les *isnaïn*. Au moment du coucher du soleil, ces trois ou quatre personnes, nommées les "ministres" viennent, mandatées par le marié, apporter des présents à la jeune fille. Les *isnaïn* vont avoir désormais un rôle très important dans le déroulement de toutes les festivités qui vont suivre pendant les trois jours que dure le mariage. Leur première fonction consiste à apporter le trousseau, réalisé à l'initiative du mari. Le costume traditionnel de la mariée est également apporté par les *isnaïn*. À chaque fois qu'ils déposent un des vêtements du trousseau, les femmes présentes chez la jeune fille chantent des chants de mariage prévus pour la circonstance. Ce sont généralement des louanges en faveur de la jeune fille ou de sa famille, on alterne ainsi les chants et les dons. Les chants peuvent aussi se transformer en requêtes pour obtenir davantage de présents. Le premier cadeau offert par les *isnaïn* est la robe blanche (élément du costume traditionnel de la mariée), vêtement qui jouera un rôle essentiel lors de la nuit de noces. L'ensemble du trousseau est contenu dans le pantalon blanc du marié que ce dernier va revêtir à l'arrivée de sa future épouse, le lendemain matin. Une fois les dons offerts une nouvelle cérémonie a lieu : la captation de la jeune fille.

Les *isnaïn* : des hommes d'honneur mis à l'épreuve

- 6 Les *isnaïn* quittent le village du marié, ou le quartier accompagnés par des musiciens qui jouent du *bendir* durant tout le trajet. La mission la plus délicate qu'ils doivent accomplir est celle qui consiste à ramener la jeune épouse au domicile de son mari. Plus le village d'origine de la jeune fille est éloigné, plus la tâche sera pénible et ardue pour les *isnaïn*. En effet, tous les invités, voire tout le village des parents de la jeune fille, vont empêcher les *isnaïn* de l'emmener. Le scénario commence lorsque la fiancée est déposée, par l'un de ses frères, sur un dromadaire, en tête du cortège. Les réjouissances débutent alors par une activité ludique assez simple qui consiste pour les *isnaïn* à tirer chacun une cartouche de leur fusil. Ils laissent ensuite les hommes du village de la jeune fille y répondre, à leur tour, en faisant parler la poudre. Les hommes sont agglutinés devant le cortège et font barrage. Lorsque la riposte est importante, le cortège est totalement immobilisé. Les *isnaïn* tirent alors à nouveau et avancent de quelques pas. L'assistance réplique aussitôt, et ce jeu dure une bonne heure. Peu à peu, les munitions des *isnaïn* s'épuisent, et on passe à une autre série d'épreuves. Les *isnaïn*, ayant pris soin d'apporter avec eux une quantité importante de viande, vont s'en servir de monnaie d'échange pour négocier des petites avancées successives du cortège. Ils doivent distribuer cette viande avec parcimonie afin de parvenir à rassasier tous les assaillants. Dans un premier temps, l'assistance accepte la viande offerte, permettant au cortège d'avancer, puis la refuse, bloquant sa progression. Les hommes du village exigent alors des *isnaïn* qu'ils se soumettent à des épreuves de pantomime. On leur demande, par exemple, d'imiter le cri du coq, de l'âne ou de

n'importe quel animal, on peut même les sommer de singer un chien (animal socialement déconsidéré), de se mettre à quatre pattes et d'aboyer. L'assistance leur demande parfois d'imiter une femme en train de moudre le grain ou de danser avec un foulard autour des hanches. Plus l'*isnaïn* paraît en passe de perdre son calme et plus il devient la cible des épreuves et des joutes oratoires. "Il faut qu'il s'incline" explique-t-on.

"Le pire c'est quand on nous demande d'embrasser la tête d'un galeux. On est obligé de le faire sinon ils ne laisseront pas la mariée partir."

- 7 Les jeunes, qui assistent et participent à ce stade des rituels du mariage, apprécient beaucoup ces épreuves imposées, occasion d'un divertissement, pour eux très amusant. Les *isnaïn* sont aussi choisis en fonction de leur patience car ils ne doivent ni s'énerver ni refuser les épreuves. Il arrive que l'assistance enlève l'un des trois *isnaïn* et le ligote à l'écart. Les autres sont contraints de l'attendre, de le libérer ou de payer "en viande" la rançon exigée. En plus des épreuves, les hommes du village de la jeune fille, les plus jeunes étant les plus déterminés, entravent l'avancée du cortège en déposant sur la route des barrières de branchages et de troncs de palmiers. Toutes ces stratégies d'empêchement du départ de la mariée sont déclarées indispensables : "C'est très important de le faire car cela prouve l'honneur [comprendre la valeur] de la fille et de tous les hommes de son village."
- 8 À ce stade, la soirée est déjà bien avancée, il est environ deux ou trois heures du matin. Les choses finissent par s'accélérer et la pression monte pour les *isnaïn*, qui doivent impérativement rejoindre le village du marié avant le lever du soleil. Si les *isnaïn* ne parviennent pas à ramener la jeune fille à temps : "C'est foutu, c'est perdu, et c'est la honte". Les villageois les huent publiquement pour leur défaite. Les hommes désignés pour accomplir le rôle d'*isnaïn* acceptent d'autant plus facilement cette charge que le village est proche du leur car les liens de parenté et d'amitié qui existent rendent leur tâche plus facile (l'assistance tient compte de ses rapports d'interconnaissance et atténue la difficulté des épreuves). Le plus laborieux est d'être envoyé "en pays inconnu" (équivalent sémantique de "pays ennemi") où tous les coups sont permis. Dans le cas d'un village éloigné, d'anciens *isnaïn* rapportent que les hommes du village de la jeune fille étaient parvenus, la veille, à dérober leurs cartouches aux *isnaïn*. Ces derniers, furieux, n'eurent pas le temps de s'en procurer d'autres. "Ils se sont donc battus sans munitions et ont dû accepter toutes les punitions." Depuis cet épisode, les *isnaïn* désignés gardent leur mission secrète. Ils usent aussi d'ingénieux stratagèmes et dissimulent parfois leur rôle, même une fois arrivés chez la jeune fille, les habitants peuvent alors se tromper de cible en pensant que les musiciens sont les *isnaïn*.
- 9 On peut se demander si ces rituels ludiques ne sont pas la substitution des mariages par rapt, communs à tout le pourtour méditerranéen. Autrefois, pour être désigné *isnaïn*, il fallait être "un combattant, un guerrier, un élément connu dans toute la tribu".
- 10 La grande majorité des épreuves et des plaisanteries sont empruntées au registre animalier, et le rituel festif permet une transgression des habitudes quotidiennes. En effet, en temps normal, la mise en scène fréquente de l'âne et du chien serait considérée comme une insulte grave. À l'évidence, la fête permet de dépasser et de transgresser, de manière rituelle, des interdits ou des tabous. Les festivités achevées, les *isnaïn* ne sont jamais l'objet de moqueries. On remémore les situations drôles ou grotesques dans lesquelles ils se sont trouvés, mais on ne les ridiculise jamais ; au contraire, on valorise plutôt la résistance dont ils ont fait preuve contre l'assaillant.

- 11 Une fois le cortège arrivé à destination, en général juste au lever du jour, on laisse la jeune mariée dans une tente avec sa mère et quelques femmes de sa proche parenté. Auparavant, les *isnaïn* lui font faire les trois tours rituels autour de la tente, accompagnés par un chant de mariage spécifique. La tente est toujours présente ; y compris pour le mariage des sédentaires, elle reste un symbole de l'ancien mode de vie de tous les Aït Khebbach. La jeune mariée va rester sous la tente pendant les trois jours qui suivent, elle ne la quittera que pour la nuit de noces. Les deux trousseaux, celui du mari et celui de la jeune épouse, sont exposés sur deux cordes tendues devant tous les invités présents, soit devant la tente, soit dans une habitation proche. Jusque-là, le jeune marié est resté à l'écart ; selon la coutume, il ne doit pas sortir de chez lui.

La fête : premier jour du mariage

- 12 Vers 11 heures du matin, le marié, vêtu de blanc, égorge un mouton devant l'entrée de la tente. La viande sera consommée par tous les invités. L'après-midi est marquée par des danses accompagnées du folklore traditionnel. On reçoit souvent les *gnawa* (musiciens noirs, descendant des anciens esclaves) dont les talents musicaux sont très appréciés. À Merzouga, c'est la presque intégralité du village qui est conviée et passe quelques heures de fête, sur place, avant de retourner aux occupations quotidiennes. Le soir, l'affluence est moindre. Le repas est constitué par les traditionnelles brochettes de foie très prisées et du tagine. Durant toute la journée, la mariée assiste aux différentes manifestations, son visage est dissimulé sous le voile traditionnel, elle ne participe pas aux danses. À sa gauche et à sa droite, les *isnaïn* et les musiciens forment deux rangées parallèles, ils dansent et lui chantent des louanges. Il lui est interdit, avant la consommation du mariage, de passer entre ses deux rangées.
- 13 La nuit de noces termine la première journée. Ce sont à nouveau les *isnaïn*, accompagnés de leurs épouses respectives qui escortent la jeune épouse au domicile du marié ou dans un autre lieu prêté pour l'occasion. Le départ se fait toujours la nuit, lorsque les invités sont attablés et "qu'il n'y a plus personne dans les rues du village". La nuit de noces ne dure que quelques heures, la mariée devant être de retour sous la tente avant le lever du jour. Le marié, avant l'acte sexuel, doit réussir une épreuve imposée par la coutume qui consiste à trouver, sur la mariée, une aiguille et des amandes dissimulées dans ses vêtements. Ce sont les mères des jeunes mariées qui cachent les aiguilles avec beaucoup d'ingéniosité. Il est indispensable pour le marié de les trouver. Les *isnaïn* et leurs épouses, ayant eux-mêmes pratiqué l'épreuve, vont conseiller le mari dans sa quête.

Le rituel de l'aiguille

« Y. Verdier (1997) a longuement décrit, à propos du métier de couturière, comment les aiguilles et les épingles se réfèrent explicitement à la sexualité. La couturière a, en effet, un rôle de taille le jour du mariage puisque c'est à elle qu'incombe de placer les épingles dans les cheveux de la jeune fille. Le soir de la nuit de noces, le mari devant retirer la dernière, celle qui fait se dénouer toute la chevelure ».

- 14 Ce rituel de dissimulation d'une aiguille dans les vêtements de la jeune mariée au soir de la nuit de noce est très important. Aucun mariage, dans la région de Merzouga, ne déroge à cette tradition. Quelle est l'utilité réelle ou symbolique de ce rite ? Habituellement, cette

aiguille sert à l'assemblage des morceaux de tissu qui constituent la tente, ainsi qu'à la confection des selles de dromadaires. Pour ces deux fonctions, elle est donc un outil masculin. Mais les femmes l'utilisent aussi pour maintenir droit l'ouvrage en cours de fabrication sur le métier à tisser vertical. Ce type d'aiguille est par conséquent utilisé par les deux sexes. Une première interprétation présuppose que, peut-être, l'union physique des deux corps est, symboliquement, réalisée par la recherche de cet instrument mixte. La seconde explication est fournie par les individus lorsqu'ils évoquent les modalités d'accessibilité à une sexualité pré-maritale et énoncent la très faible permissivité culturelle des relations sexuelles avant le mariage. La raison du rituel des aiguilles semble alors évidente : le fait de contraindre l'homme à une recherche périlleuse a pour conséquence de retarder l'acte sexuel et permet au jeune couple de ne pas être mis brutalement en contact. La jeune mariée est bien sûr effrayée et le jeune homme n'a, sur ce point, pas grand-chose à lui envier. Les contacts corporels entre les mariés ont donc une utilité psychologique indispensable.

- 15 Dans la mesure où la pudeur empêche toute expression verbalisée de la sexualité, la tradition utilise des moyens détournés pour préserver et préparer les nouveaux mariés à l'accomplissement des devoirs conjugaux. La présence du couple *d'isnâin* sert les mêmes desseins. Si le marié s'énerve car il ne trouve pas la fameuse aiguille, l'*isnâin* est tenu de lui donner des pistes. Il ne manque pas de demander des renseignements à son épouse qui connaît avec précision les cachettes habituelles choisies par les mères des mariées. Au contraire, s'il trouvait immédiatement l'aiguille, les *isnâin* prétendraient, à juste titre ou non, qu'il en existe une seconde. Au final, cette ingénieuse méthode est donc destinée à rassurer le jeune couple et à rendre moins éprouvant la nécessaire défloration.
- 16 Tant que la preuve de la virginité de l'épousée n'est pas faite, les familles respectives sont inquiètes. Le mariage peut brutalement basculer et plonger les acteurs dans le déshonneur.
- 17 Les exemples de mariages brisés pour cause de non-virginité sont fréquents. À Merzouga, une jeune épouse dans cette situation fut immédiatement renvoyée par la famille du marié et remplacée sur le champ par sa cousine ; la fête continua ainsi son cours. Étant donné les implications financières d'un mariage, la famille du jeune marié préféra poursuivre les festivités après substitution de "l'épouse défaillante". Des arrangements sont possibles en cas de non-virginité si le marié et/ou sa famille sont d'accord pour dissimuler le fait. On raconte que toute fille née la nuit du jeudi ne peut pas être vierge car elle ne possède pas d'hymen ; si bien que certaines familles acceptent cette croyance populaire et préviennent le marié, lequel accepte ou non le mariage, étant entendu que la nuit de noces sera "truquée". Au village, le plus important est de conserver intactes les apparences. Ainsi, la virginité non respectée peut être dissimulée par de nombreuses techniques, l'essentiel étant que ce manquement grave au code de l'honneur ne soit pas connu. Le temps de la fête abolit certains clivages, notamment la dichotomie homme-femme. Les festivités ayant lieu à l'extérieur réunissent hommes et femmes, dans les rues du village, lors du cortège et de l'accompagnement de la femme au domicile marital, le troisième jour. C'est l'occasion d'échanger des propos, et les femmes peuvent alors s'exprimer librement avec les hommes. Lorsque l'un d'eux s'enquiert de savoir comment se déroule le mariage, il souhaite avant tout être informé de sa conformité, la virginité est immédiatement énoncée par la femme interrogée. A l'occasion d'un mariage entre un villageois et une jeune fille habitant l'agglomération voisine, la virginité, bien qu'étalée au grand jour (robe maculée), fut mise en doute par les femmes, l'abondance de sang

étant jugée anormale et attribuable à une dissimulation. Très vite, les deux communautés (hommes et femmes) en furent informées.

La fête : deuxième jour

- 18 Une fois la nuit de noces passée, la jeune épouse se retrouve à nouveau sous la tente. Elle porte toujours le costume traditionnel désormais taché du sang de l'hymen que tous les invités peuvent voir. La preuve de son honneur est alors flagrante. "Là, tu dois voir le sang." Désormais, elle peut danser et passer entre les *isnaïn* et les musiciens. Le matin même, un autre mouton est égorgé devant la tente. Le marié arrive accompagné des femmes de sa famille qui jouent du *bendir* et chantent. On marque ainsi la joie de célébrer ce mariage, consacré par la nuit de noces et désormais considéré comme légitime. Le marié retire sa chaussure droite, pose son pied sur la gorge de l'animal et c'est à l'un des *isnaïn* d'égorgé le mouton. Débute alors un nouveau folklore où les *isnaïn*, les musiciens et le marié dansent face à la jeune épouse et aux femmes présentes (celles-ci sont voilées). Rapidement, le marié s'éclipse et retourne chez lui où il va recevoir ses invités. La journée à la tente se déroule comme la veille avec danses, repas et défilé permanent d'invités. Vers la fin de l'après-midi, la mère de la mariée la peigne et lui enserre les cheveux dans un anneau d'argent. Il faut noter que durant tout le mariage, la jeune épouse, revêtue de la coiffe traditionnelle, laisse ses cheveux nattés tomber sur ses épaules. Seules les jeunes filles célibataires peuvent laisser leurs cheveux ainsi coiffés, les femmes mariées les portent attachés et relevés sur le dessus de la tête, sous un foulard ; elles ne sont jamais tête nue, même à l'intérieur de la maison.
- 19 L'épouse quitte la tente le soir pour aller prendre son premier repas chez son mari et y passer sa première nuit complète.

La fête : troisième et dernier jour

- 20 Le couple passe la journée sous la tente et assiste à de nouvelles festivités (danses et chants). En début de soirée, les *isnaïn* vont accompagner la mariée dans sa nouvelle demeure. Arrivé dans la maison, l'un d'eux retire son *cheich*, avec lequel il attache la jeune femme à sa belle-mère et leur dit : "Il ne faudra pas vous disputer toutes les deux." Ensuite, il attache ensemble toutes les femmes de la maisonnée en leur conseillant de s'entendre et d'éviter les querelles. On aura noté la symbolique rituelle qui marque l'unicité du monde féminin.
- 21 Le marié prend son repas en présence des *isnaïn* qui préparent un couscous. L'un d'eux prend une cuillerée de beurre et, avant de la mélanger à la semoule, dit au mari : "Il ne faut pas te disputer avec ta femme, tu dois la respecter." À la seconde cuillerée, un second conseil : "Il faudra bien la nourrir", et ainsi de suite. Cette cérémonie se reproduit avec la mariée mais, cette fois, les conseils sont inversés : "Tu te lèveras à 10 heures, tu laisseras l'âne partir, tu prendras du bon temps, tu voleras les œufs de ta belle-mère, si ton mari t'apporte deux kilos de viande, tu mettras tout dans le tagine, etc."
- 22 Le dernier jour sera ainsi systématiquement marqué par l'inversion mimée des fonctions de l'épouse. Inversion rituelle révélant, par l'absurde, tout ce qu'une épouse doit faire. La transgression qui est permise en période de fête serait impossible dans le quotidien. On

peut supposer que cette étape est destinée à mettre en garde le nouveau marié contre le pouvoir de l'épouse à l'intérieur du foyer.

- 23 Le mariage est terminé, les *isnaïn* ont accompli leur rôle jusqu'au bout. Le lendemain, la jeune mariée ira jeter des amandes dans la source et, après sept jours de repos, commencera son travail quotidien dans son nouveau foyer. Le cinquième jour, elle lavera ses vêtements maculés par la nuit de noces. Dans la plupart des rites de passage statutaire, il existe une période de latence pendant laquelle le temps est suspendu. Lors de l'accouchement, la mère reste aussi sept jours inactive, au cours desquels elle reçoit des visites quotidiennes d'autres femmes qui lui apportent soit un présent soit un peu d'argent.
- 24 En conclusion, les *isnaïn* occupent, dans les cérémonies du premier mariage⁸, une position particulière. Il convient de signaler que toute demande de la part du marié ou de sa famille doit être reçue favorablement. C'est un honneur d'être désigné pour cette fonction. Le fait que tout individu-candidat est nécessairement un homme marié force à penser que les *isnaïn* sont les garants, d'une part du respect des traditions, d'autre part qu'ils contrôlent cette période de transition du statut de célibataire à celui d'homme et de femme mariés, comme l'illustre précisément leur fonction symbolique lors du rituel de l'aiguille (consommation du mariage) et lors de l'inversion rituelle des fonctions de l'épouse. Les rôles et fonctions des *isnaïn* permettent donc le déroulement traditionnel du mariage ; ainsi, la cohésion du groupe est, au moins partiellement, assurée par leur présence et leurs médiations diverses.

BIBLIOGRAPHIE

- BOURDIEU P., "Les stratégies matrimoniales dans le système des stratégies de reproduction" in *Annales*, nos 4-5, 1972, p. 1105-1125.
- BOURDIEU P., *Esquisse d'une théorie de la pratique*, précédé de *Trois leçons d'ethnologie kabyle*, Droz, Genève-Paris, 1972.
- COLLET S., "Faire de la parenté, faire du sang" in *Études rurales*, nos 115-116, 1989, p. 213-232.
- FERCHIOU S. (sous la dir.), *Hasab wa nasab, Parenté, Alliance et Patrimoine en Tunisie*, CNRS, Paris, 1992.
- GÉLARD, M.-L., « L'inversion rituelle : ou quand les hommes se protègent de femmes chez les Ait Khebbach », Paris, *Awal* (23) 2001, p. 43-49.
- JAMOUS R., *Honneur et baraka, les structures sociales traditionnelles dans le Rif*, MSH, Paris, 1981.
- KAYSER B. (dir.), *Les sociétés rurales de la Méditerranée*, un recueil de textes anthropologiques anglo-américains préparé par B. Kayser, traduction et adaptation de G. Moore et B. Kayser, Édisud, Aix-en-Provence, 1986.
- LAOUST E., *Noces berbères, les cérémonies du mariage au Maroc*, édition établie par Cl. Lefébure, Édisud-La Boîte à documents, Aix-en-Provence-Paris, 1993.
- MEUNIER D., *Le prix du sang chez les Berbères de l'Atlas*, Imprimerie nationale, Paris, 1964.

PERISTIANY J. (dir.), *Le prix de l'alliance en Méditerranée*, CNRS, Paris, 1989.

RABINOW P., *Un ethnologue au Maroc, Réflexions sur une enquête de terrain*, Hachette, Paris, 1988.

VERDIER Y., *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, Gallimard, 1999.

WESTERMARCK E., *Les cérémonies du mariage au Maroc*, Paris, Leroux, 1921.

YACINE-TITOUH T., *Les voleurs de feu, éléments d'une anthropologie sociale et culturelle de l'Algérie*, La Découverte-Awal, Paris, 1993.

INDEX

Mots-clés : Mariage, Maroc